

Le 23 juin 2017

Communiqué de presse

IMT Atlantique utilise la blockchain de Bitcoin pour authentifier ses diplômes

En 2017, cette nouvelle école d'ingénieurs née de la fusion Mines Nantes-Télécom Bretagne offre à ses diplômés les moyens de prouver l'authenticité de leurs diplômes auprès des recruteurs en utilisant la blockchain de Bitcoin.

- **La fraude sur les diplômes est une réalité**

Selon le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche, en France, jusqu'à 30% des CV transmis par les candidats aux cabinets de recrutement mentionnent des diplômes "de façon abusive ou inexacte". En effet, si rien n'empêche un candidat de gonfler son CV, falsifier un diplôme est devenu un jeu d'enfant avec quelques connaissances de base en édition d'images.

« Jusqu'ici, sauf à présenter les diplômes originaux, la meilleure solution pour apporter de la confiance sur l'obtention d'un diplôme était d'en demander une « copie certifiée conforme » à l'émetteur - pour s'inscrire à une université étrangère par exemple », souligne Marianne LAURENT, Chargée de mission innovation et créativité, responsable de l'incubateur IMT Atlantique du campus de Rennes. « Mais c'est un processus fastidieux et chronophage pour chacune des parties. La technologie blockchain permet désormais de proposer des solutions alternatives fiables et durables ».

- **Chaque diplômé a reçu un certificat d'ancrage dans la blockchain de bitcoin**

En 2017, IMT Atlantique a proposé pour la première fois à ses étudiants une version numérisée certifiée de leur diplôme. En France, la première école ayant poussé la certification des diplômes dans une blockchain est l'[École Supérieure d'Ingénieurs Léonard-de-Vinci](#) (ESILV) en 2016.

Chaque diplômé a reçu, en plus de son diplôme papier, une version numérisée de celui-ci accompagnée d'un certificat d'ancrage dans la blockchain de bitcoin. Par ancrage, on entend l'enregistrement de l'empreinte numérique du diplôme dans la blockchain. Cette transaction cryptographique est horodatée, prouvant ainsi que le document existait bien en l'état à la date de la transaction. Grâce au partenariat avec la startup Woleet, spécialisée dans l'ancrage de documents dans la blockchain, et Digiposte, la solution de coffres forts numériques du groupe La Poste, les étudiants pourront communiquer une version numérique de leur diplôme, en offrant à leur correspondant les moyens de vérifier que le document est authentique et qu'il a bien été délivré par l'École.

- **Créer de la confiance sans recourir à un tiers**

C'est la promesse de la technologie blockchain qui permet d'inscrire de manière indélébile et infalsifiable des transactions, ou toutes autres informations, sur un registre public que chacun peut consulter librement. Il s'agit donc en quelque sorte d'une immense base de données mais avec l'originalité d'être ouverte, distribuée et infalsifiable.

En effet, chaque utilisateur peut y consulter l'intégralité des données et de son historique. Les échanges y sont réalisés directement de pair-à-pair sans qu'un tiers ne contrôle l'accès aux données ni leur enregistrement. Par ailleurs, à mesure que les transactions se produisent, elles sont enregistrées par blocs.

Ces blocs sont répliqués dans l'ensemble des nœuds du réseau pour former une chaîne de blocs – d'où le nom de « blockchain ». La confiance ainsi distribuée dans le réseau, on se passe de tiers de confiance.

Surtout connue pour son usage monétaire, la blockchain de bitcoin offre de multiples cas d'usages pour la désintermédiation de la confiance (banque, assurance, e-commerce, logistique industrielle, preuve juridique, ...) en déplaçant la confiance dans le réseau.

Pour un complément d'information : <https://incubateur.imt-atlantique.fr/certification-des-diplomes/>

Contacts Presse :

IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire

Priscillia Creach
Responsable du pôle médias et promotion
Tél. 02 29 00 10 97/06 30 51 38 30
priscillia.creach@imt-atlantique.fr
www.imt-atlantique.fr

Green Lemon Communication

Laurence Le Masle
Tél. 06 13 56 23 98
llemasle@greenlemoncommunication.com
www.greenlemoncommunication.com

À propos d'IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire

www.imt-atlantique.fr

IMT Atlantique (École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne-Pays de la Loire) est une grande école d'ingénieurs généralistes et un centre de recherche international dépendant du ministère en charge de l'Industrie et du Numérique. Issue de la fusion, au 1er janvier 2017, de Télécom Bretagne (créée en 1977) et de Mines Nantes (créée en 1991), c'est une école de l'Institut Mines-Télécom, établissement public représentant le 1er groupe de grandes écoles d'ingénieur et de management de France.

Disposant de 3 campus, à Brest, Nantes et Rennes, ainsi que d'un site à Toulouse, IMT Atlantique a pour ambition de conjuguer le numérique et l'énergie pour transformer la société et l'industrie par la formation, la recherche et l'innovation et d'être, à l'international, l'établissement d'enseignement supérieur et de recherche français de référence dans ce domaine. L'École encadre chaque année 2 300 étudiants dont 1 400 en formation d'ingénieurs, et 300 de masters et de doctorats. Ses activités de recherche sont conduites par 290 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents, dont 110 habilités à diriger des recherches, et donnent lieu, chaque année, à 1 000 publications et 18 M€ de contrats. Son incubateur accompagne 45 projets par an sur 2 000 m² dédiés.

L'École délivre actuellement quatre diplômes d'ingénieur : le diplôme d'ingénieur généraliste Mines Nantes, le diplôme d'ingénieur généraliste Télécom Bretagne (recrutement sur le concours commun Mines-Ponts) et deux diplômes d'ingénieur par la voie de l'apprentissage. Une nouvelle formation d'ingénieurs généralistes se substituera aux deux formations actuelles à compter de septembre 2018, avec recrutement sur le concours commun Mines-Ponts.

Les formations d'IMT Atlantique s'appuient sur une recherche de pointe, au sein de six unités mixtes de recherche (avec le CNRS, l'INRIA, l'INSERM, des universités ou écoles d'ingénieur), dont elle est tutelle : GEPEA, IRISA, LATIM, LABSTICC, LS2N et SUBATECH. Les huit axes thématiques correspondants sont : physique et chimie nucléaire ; énergétique et procédés de l'environnement, cybernétique & informatique, cyber sécurité, technologies pour la communication, traitement du signal, des images et données, informatique et réseaux, économie, sciences sociales et de gestion, droit, interculturel.

L'Ecole participe à de nombreuses structures coopératives de recherche, elle est membre de l'institut Carnot Télécom & Société Numérique (TSN) et de l'institut Carnot M.I.N.E.S (Méthodes Innovantes pour l'Entreprise et la Société) et membre fondateur de la communauté d'universités et d'établissements Université Bretagne Loire.